



AM
SUISSE

Bulletin 12/18

Renouveau au sein de l'association

Impressum

Bulletin d'AM Suisse

Maison d'édition

AM Suisse,
Seestrasse 105, 8002 Zurich
T +41 44 285 77 77, F +41 44 285 77 78
info@amsuisse.ch

Direction du service d'édition

Heidi Foster,
h.foster@amsuisse.ch
T +41 44 285 77 13, Fax 044 285 77 24

Rédaction

Sarah Brandenberger,
s.brandenberger@amsuisse.ch
T +41 44 285 77 14, F +41 44 285 77 24

Traductions :

Global Translations, global-translations.ch

Réalisation :

Javier Magdaleno, j.magdaleno@amsuisse.ch

Parution :

mensuelle, exclusivement pour les membres de
AM Suisse.

Forme masculine

Pour faciliter la lecture, on n'utilise que la forme
masculine d'une désignation de personne dans
les textes. La forme féminine y est comprise.

Le mot de passe pour les archives du Bulletin
sur notre site **bulletin2018**

Assemblée extraordinaire des délégués 2018 Peter Meier devient nouveau président central	3
Séance du Conseil de l'Union Les changements restent ambitieux	5
Assemblée de l'association professionnelle Metaltec Suisse Investir de l'énergie dans l'avenir	7
Assemblée de l'association professionnelle Agrotec Suisse/ Farriertec Suisse « Œuvrer au bien-être des membres »	10
Hommage aux meilleurs apprentis L'avenir devant soi	12
État des lieux de la branche de la construction métallique « Du coeur à l'ouvrage »	16
Enquête sur les salaires et comparaison interentreprises Les chiffres de la branche sont des instruments importants	18
Baromètre économique Résultats de l'enquête d'automne	19
Système d'information Alliance construction Un système de contrôle efficace des conventions collectives de travail	20



Le nouveau président central, Peter Meier (à g.)

Assemblée extraordinaire des délégués 2018

✍ Sarah Brandenberger
📷 Marcel Sigg

À l'occasion de l'assemblée extraordinaire des délégués du 9 novembre 2018, les délégués ont élu Peter Meier nouveau président central d'AM Suisse. Les votants ont également approuvé les comptes annuels 2017 avant de donner décharge.

Jörg Studer, vice-président d'AM Suisse et président d'Agrotec Suisse, a ouvert l'assemblée en soulignant l'objectif de tenir une séance constructive et tournée vers l'avenir. Les thèmes principaux de l'assemblée ont été les comptes annuels 2017, la décharge 2017 et l'élection du président central. Les réunions des pré-

sidents de la branche, qui se sont déroulées le 21 août chez Agrotec Suisse et le 6 septembre chez Metaltec Suisse, ont été considérées comme très constructives. Au cours de ces réunions, tous ont exprimé le souhait de regarder désormais vers l'avenir. Suite à la rencontre ciblée et fructueuse qui s'est tenue le 2 octobre



Dans l'interview, Peter Meier se présente davantage et explique ses objectifs.

Si vous deviez vous décrire en trois mots...

Esprit d'équipe, communicatif, ouvert à la nouveauté.

Quelles étaient vos motivations pour accepter le poste de président central ?

Je souhaite aider l'association à sortir de la situation difficile actuelle et développer les possibilités existantes pour créer un avenir commun prospère.

Quels sont vos objectifs avec et pour l'association ?

J'établis une distinction entre les objectifs internes et externes. Parmi les objectifs internes, il y a par exemple l'extension du CFA, le contrôle des structures et des processus ainsi que l'organisation du contrôle à tous les niveaux. Les objectifs externes s'articulent autour de la promotion de la relève, de l'accroissement de la notoriété de l'association et de la poursuite de la stratégie de marque.

Où situez-vous les futurs objectifs de communication de l'association ?

Comme nous l'avons déjà mentionné, il importe désormais de faire connaître nos noms de marques Metaltec Suisse et Agrotec Suisse tant auprès des groupes d'intérêts qu'auprès du grand public. Ces noms sont le fruit d'un long et vaste projet et ils doivent maintenant être partagés avec la base et tous les groupes d'intérêts.

Que comptez-vous entreprendre en tant que président central et comment souhaitez-vous être perçu ?

La tâche principale essentielle est la communication de la centrale vers les régions. Nous devons nous améliorer à ce niveau. Je vais davantage prêter attention aux assemblées régionales. Je souhaite être perçu comme un communicateur franc et ouvert.



Peter Meier : « Je souhaite être perçu comme un communicateur franc et ouvert. »

entre plusieurs présidents régionaux et des membres du comité central, du comité de Metaltec Suisse ainsi que de la direction, AM Suisse Soleure a retiré sa requête. Cette dernière demandait la transparence des comptes annuels ainsi que la démonstration des mesures prises pour accorder la décharge. Le comité central et la direction ont initié d'autres mesures, comprenant notamment le contrôle ordinaire plutôt que restreint, la mise en place d'un SCI (système de contrôle interne), la réduction des projets et un contrôle renforcé.

Comptes annuels et décharge

Les délégués ont approuvé les comptes annuels 2017 avec 87 voix pour et une voix contre, et la décharge a été accordée à 85 voix contre 3.

Élections

Avant l'élection du nouveau président central, Stefan Kaiser, président de la commission, a expliqué l'ensemble de la

procédure de la commission de sélection jusqu'aux recommandations de vote. La mise en place d'une commission de sélection a été approuvée lors de l'assemblée des délégués du 22 juin dernier. Il a souligné que, parmi les candidats, certains souhaitaient un traitement confidentiel du dossier de candidature, ce qui a été pris en considération par la commission de sélection.

La proposition de Metaltec Argovie de soumettre au vote tous les candidats s'étant présentés a été rejetée par 72 voix contre 9.

Les délégués ont élu Peter Meier au poste de nouveau président central par 80 voix contre 5. Il a à son actif un long engagement associatif dans diverses fonctions. Il est responsable du domaine des finances au sein du comité central ainsi que président d'AM Suisse Nord-Ouest et il a officié en tant que président de la Commission de surveillance. ●

Séance du Conseil de l'Union 2018



Artho Marquart, vice-président d'AM Suisse et président de Metaltec Suisse a mené une séance du Conseil de l'Union active.

Lors de la séance du 9 novembre 2018, les membres du Conseil ont approuvé le programme de travail, le budget 2019 et la proposition d'augmentation des salaires formulée par la CPNM. Par ailleurs, la demande de pack Internet pour les groupements régionaux spécialisés par branche a été acceptée.

✉ Sarah Brandenberger
📷 Marcel Sigg

Après avoir accueilli Artho Marquart, vice-président d'AM Suisse et président de Metaltec Suisse, René Gujer, membre du comité central, a présenté le programme de travail. De nombreuses tâches exigeantes sont à nouveau attendues pour l'année à venir en matière de direction de l'Union, de politique, de droit, de partenariat social, de marketing, de communication, de finances, d'économie d'entreprise et concernant le Centre de formation d'Aarberg. Il a notamment évoqué le contrôle des structures de l'association, la

nouvelle CCNT, l'amélioration de la communication et, au sein du CFA, l'intégration de la nouvelle infrastructure dans les cours. Les conseillers de l'Union se sont ralliés au programme de travail proposé et l'ont approuvé à l'unanimité.

Pack Internet pour les groupements régionaux spécialisés par branche

Le pack de services Internet a été accepté. Grâce à lui, les régions peuvent désormais choisir entre le pack Internet de base pour l'hébergement, les mises à jour de pro-

grammes, les sauvegardes, les licences, la sécurité, etc. et le pack de services Internet, qui comprend en plus l'adaptation et la modification des données existantes ainsi que la publication de nouvelles ou d'informations sur les sites Internet régionaux.

Budget 2019

Les budgets présentés et expliqués par Peter Meier, chef des finances, et portant sur les tâches communes de l'Union, sur les immeubles ainsi que sur le CFA, ont également été approuvés par les personnes présentes. Les cotisations des membres resteront identiques en 2019 ; elles sont inchangées depuis 2009.

Négociations salariales

Jörg Studer a livré des informations sur les négociations salariales. Ces dernières ont débouché sur la proposition suivante :

- un pour cent de hausse générale des salaires pour tous les employés soumis à la CCNT (à l'exception des employés qui, en raison de l'augmentation des salaires minimaux selon la nouvelle CCNT, perçoivent déjà une adaptation de leur salaire).

Au cours du mois de novembre 2018, les syndicats ont également approuvé le résultat des négociations. Ce résultat a donc force obligatoire pour 2019.

Le projet de la nouvelle CCNT 2019–2023 sera mis en ligne sur le site Web de la CPNM au cours des prochaines semaines.

Élection de l'organe de révision

OBT a été choisie comme nouvel organe de révision. Elle s'est notamment distinguée par ses références auprès d'autres associations et a offert un prix avantageux.

Calendrier 2019

Artho Marquart a présenté les dates importantes du calendrier 2019 et compte d'ores et déjà sur une participation active :

- Vendredi 15 mars 2019, Réunion des présidents de la branche Agrotec Suisse
- Vendredi 15 mars 2019, Réunion des présidents de la branche Metaltec Suisse
- Vendredi 14 juin 2019, Assemblée des délégués à Lucerne
- Vendredi 8 novembre 2019, Conseil de l'Union / assemblées des associations professionnelles à Lucerne

Groupe de travail « Ensemble » et optimisation des structures

Peter Meier a livré des informations sur les activités du groupe de travail « Ensemble ». Après cinq réunions, le groupe a mis les documents élaborés par ses soins à la disposition des comités directeurs des associations professionnelles.

Il a en outre présenté différents modèles de structures de l'association. La suite de la procédure prévoit que le comité central compose maintenant un groupe de projet et qu'il définisse la mission en vue de la poursuite du travail. L'objectif est de présenter à l'assemblée des délégués 2019 un calendrier et un plan budgétaire en vue de leur approbation.

Communication, système des cotisations d'AM Suisse et adaptation du système de contrôle interne

Heidi Foster, directrice marketing et communication, a annoncé la réalisation, dans les prochaines semaines, d'un sondage sur l'utilisation des médias et elle a appelé à une participation active à celui-ci.

Concernant l'analyse des cotisations conformes au principe de causalité, le directeur d'AM Suisse, Christoph Andenmatten, développera dans une prochaine étape les structures d'Agrotec Romandie et définira les cotisations conformes au principe de causalité correspondantes. Peter Meier a fourni des informations sur l'état actuel du système de contrôle interne (SCI). Dans le cadre de l'introduction de la nouvelle révision ordinaire, celui-ci sera une nouvelle fois contrôlé et, le cas échéant, adapté.

Artho Marquart a ensuite clôturé cette séance du Conseil de l'Union qui s'est révélée très active. Il a remercié tous les participants, les fonctionnaires au sein des comités, les collègues du comité central ainsi que tous les collaborateurs des bureaux de Zurich et d'Aarberg. Il a souhaité à tous beaucoup de succès pour les dernières semaines de l'année et leur a déjà transmis ses meilleurs vœux pour la nouvelle année. ●



Les conseillers de l'Union ont approuvé le programme de travail, le budget 2019 et la proposition d'augmentation des salaires formulée par la CPNM.



René Gujer, membre du comité central, a présenté le programme de travail.



Programme complet : l'ordre du jour de l'assemblée de l'association professionnelle était chargé.

Assemblée de l'association professionnelle Metaltec Suisse

✍ Sarah Brandenberger
📷 Marcel Sigg

L'assemblée de l'association professionnelle Metaltec Suisse a vu le programme de travail et le budget 2019 être approuvés. Les comptes rendus des commissions et la révision de la formation professionnelle supérieure figuraient également à l'ordre du jour.

Au début de l'assemblée, Artho Marquart, président de Metaltec Suisse, a annoncé un ordre du jour bien rempli. Il a encouragé les membres à investir de l'énergie dans l'avenir de la profession et a affirmé que « de grands défis et d'importantes tâches nous attendaient ».

Une collectivité ne fonctionne que si les individus qui la composent donnent plus qu'ils ne reçoivent, a-t-il par ailleurs souligné. De plus, une association a besoin de critique constructive : « J'aime recevoir des critiques constructives », a-t-il souligné en guise de conclusion.

Commission économique

Artho Marquart a expliqué que la commission économique sera réorganisée en collaboration avec son nouveau président, Roland von Allmen. Des sujets tels que la numérisation et la communication y prendront une place plus importante.

Mathias Hächler, membre du comité directeur, a encouragé les personnes présentes à participer à l'enquête sur les salaires, au baromètre économique et à la comparaison interentreprises. Les

données recueillies seront traitées de manière strictement confidentielle. Les participants peuvent les transmettre de façon conviviale et anonyme via Internet. M. Hächler a par ailleurs évoqué les séminaires à venir. Il a ainsi évoqué un projet en cours, à savoir la tenue d'une réunion d'information sur le thème du droit des contrats.

Normes, fiches techniques et séminaires

Corsin Roffler, président de la commission technique, a présenté les princi-



Patrick Fus, directeur de Metaltec Suisse, a fourni des informations sur la promotion de la relève et les championnats des métiers.



Ruprecht Menge, membre du comité directeur, a présenté les propositions de révision de la formation professionnelle supérieure.

paux projets de celle-ci. Elle se consacre principalement à la mise en œuvre de la norme EN 16034 qui a été harmonisée en novembre 2016 et pour laquelle l'élaboration d'une solution spécifique à la branche est en cours. La norme EN 14351-2 devrait être harmonisée début 2019, puis un délai transitoire de trois ans sera accordé. Par ailleurs, les séminaires du soir seront revus. L'idée est de les proposer en collaboration avec les sections régionales de Metaltec, ce qui devrait également renforcer la coopération entre Metaltec Suisse et les régions. Deux fiches techniques ayant pour thème les procédés duplex et la directive sur les machines sont en cours d'élaboration.

Cours de base pour les dessinateurs-constructeurs sur métal et révision du plan de formation

Mathias Hächler, président de la commission de la formation initiale, a informé que le cours de base pour les futurs dessinateurs-constructeurs sur métal serait désormais transmis aux régions qui le prendront en charge et le contrôleront. Les travaux de révision du plan de formation des constructeurs métalliques

sont également en cours. Ils intégreront de nouvelles normes, de nouveaux modèles de fabrication, la numérisation et des prescriptions de sécurité. Le plan de formation va ainsi être adapté à l'évolution des besoins. Le plan de déroulement prévoit que le premier contrat d'apprentissage basé sur le nouveau plan de formation verra le jour en 2023.

Révision de la formation professionnelle supérieure

Ruprecht Menge, président de la commission de la formation continue, a annoncé que, cette année, 56 personnes avaient réussi l'examen professionnel et 25 personnes avaient pu se réjouir de leur réussite à l'examen professionnel supérieur.

Pour ce qui est de la révision de la formation professionnelle supérieure, les membres ont voté sur son orientation future. Premièrement, les personnes présentes se sont prononcées en faveur de la variante proposant un cours préparatoire comportant moins de modules sous la responsabilité des écoles, ainsi que pour un examen final par Metaltec

Suisse. Deuxièmement, elles ont voté pour que les cours de préparation aux diplômes de chargé de projet BF ainsi que de chef d'atelier et de montage BF soient centrés sur la profession et différenciés. De plus, des nouveaux cours pratiques obligatoires seront proposés pour les deux diplômes. Troisièmement, elles ont accepté que des thématiques entrepreneuriales, plus exactement de gestion d'entreprise, soient abordées en priorité durant la formation à l'examen professionnel supérieur. Une adaptation du guide sur la base des décisions prises est en outre prévue. Celui-ci sera envoyé aux groupements régionaux spécialisés par branche ainsi qu'aux écoles.

Propositions

La demande de Metaltec Zentral sur le remboursement des frais de matériel d'examen pour la PQ a été rejetée par 61 voix contre 6.

La requête de Metaltec Romandie, proposant d'organiser les réunions des commissions en alternance dans toutes les régions de Suisse, est en principe clairement approuvée. Celle-ci sera toutefois



Chaque membre du comité directeur a fait un compte-rendu relatif à son domaine.

encore une fois discutée au sein du comité avec chaque président des commissions correspondantes.

Élections

Artho Marquart, président de Metaltec Suisse, et Corsin Roffler, membre du comité directeur chargé de la technique, ont tous deux été réélus pour un nouveau mandat sous un tonnerre d'applaudissements. Roland von Allmen a été nouvellement élu au sein du comité directeur. Il occupera la présidence de la commission économique.

Programme de travail, bilan, budget et cotisation des membres

Le programme de travail proposé par Metaltec Suisse a été approuvé à l'unanimité par les votants.

Anita Tschopp, du domaine des finances, a présenté et détaillé les chiffres attendus 2018, ainsi que le budget 2019. Le budget a été approuvé. Les cotisations des membres demeureront inchangées en 2019.

Capital immobilisé Metaltec Suisse

Suite au versement de quatre millions de francs à la Fondation Centre de formation, le capital immobilisé de Metaltec Suisse s'élève à environ -1 million de francs.

Artho Marquart a présenté différentes variantes sur ce thème. Les participants ont voté en faveur de la proposition pour une augmentation constante du capital immobilisé jusqu'à ce qu'il soit équilibré. Les personnes présentes se sont en outre prononcées contre le principe de fixer un montant ou un délai. Le comité directeur va maintenant élaborer une proposition.

Promotion de la relève « métal et toi »

Patrick Fus, directeur de Metaltec Suisse, a rapporté qu'un document réglait désormais clairement la collaboration avec les groupes de travail dans le cadre de la campagne « métal+toi ». Il a en outre parlé de la rencontre avec les responsables des SwissSkills, durant laquelle les organisations du monde du travail ont procédé au débriefing des SwissSkills 2018. Lors d'un vote consultatif sur la suite des événements, deux tiers des OrTra se sont prononcés en faveur d'une

organisation des SwissSkills à un rythme bisannuel. M. Fus a également informé que Siegfried Dauner assumerait désormais une activité d'enseignant au Centre de formation d'Aarberg au sein de l'association et l'a remercié pour son engagement remarquable durant les dernières années.

Négociations salariales

Artho Marquart a informé sur les négociations salariales. Les négociations ont débouché sur la proposition suivante :

- un pour cent de hausse générale des salaires pour tous les employés soumis à la CCNT

(à l'exception des employés qui, en raison de l'augmentation des salaires minimaux selon la nouvelle CCNT, perçoivent déjà une adaptation de leur salaire).

Au cours du mois de novembre 2018, les syndicats ont également approuvé le résultat des négociations. Ce résultat a donc force obligatoire pour 2019.

Apéritif et échange d'expériences

Les participants ont profité de l'apéritif dans le hall pour clore cette réunion sur un dernier échange. ●

Assemblée de l'association professionnelle Agrotec Suisse / Farriertec Suisse



Toutes les propositions ont été adoptées à l'unanimité.

✉ Rob Neuhaus
📷 Marcel Sigg

Un vaste programme de travail a été présenté à l'occasion de l'assemblée de l'association professionnelle du 9 novembre 2018 à Lucerne. Tous les points de l'ordre du jour ont été approuvés à l'unanimité.

Selon Jörg Studer, président de l'association, la mission majeure du comité directeur est de veiller à l'amélioration de la communication et de l'information des membres, ainsi qu'à l'utilisation optimale des nouveaux bâtiments du Centre de formation d'Aarberg : « Nous voulons œuvrer à l'amélioration de la qualité et au bien-être des membres. » Les membres du comité directeur ont ensuite présenté les travaux en cours de leurs domaines.

Pius Buchmann, du domaine de la formation professionnelle, a évoqué la formation d'experts pour l'examen professionnel de techno-diagnosticien(ne) en machines agricoles, en machines de chantier et d'appareils à moteur. Elle sera organisée courant 2019. En matière de promotion de la relève, il a invité les membres à recourir aux offres publicitaires telles que bannières rétractables, t-shirts et prospectus. Le nombre de nouveaux contrats

d'apprentissage et de diplômes de fin d'apprentissage est stable. À l'inverse, le taux d'échec à l'examen partiel (11,44 %) et à la procédure de qualification (9,54 %) était plus élevé que l'an passé : Pius Buchmann invite donc à la prudence. Il a également informé les participants que Christof Röllin, champion suisse en titre, participerait aux WorldSkills organisés à Kazan (Russie) du 23 au 26 août 2019.

Peter Wäfler, du groupe spécialisé maréchaux-ferrants, a attiré l'attention sur les formations continues existantes, comme la journée de la maréchalerie et le cours de maréchal-ferrant qualifié, ainsi que sur les clarifications en vue d'un examen professionnel fédéral ou d'un examen professionnel supérieur.

Jean-Louis Henchoz, du domaine de la technique communale et agricole, a présenté l'état intermédiaire de la coopération au sein du groupe de travail interassociatif « Trafic routier agricole » et la collaboration avec l'OFROU, les services cantonaux des automobiles (asa) et les services de police. Le contact positif avec l'asa garantit notamment un avantage maximum aux membres puisqu'AM Suisse s'investit également dans la formation des experts des services des automobiles. Monsieur Henchoz a annoncé que le nouvel appareil manuel sera disponible dans la première moitié de l'année 2019 pour le freinomètre par traction AM Suisse. Des informations relatives à la dernière version révisée du test de freinage Agrotec Suisse seront communiquées en Suisse alémanique en 2019, puis en Suisse romande et au Tessin.

Werner Berger, du domaine de l'économie et de la communication, a annoncé que, conformément à l'ordre d'hébergement établi, le congrès international CLIMMAR aurait lieu en Suisse en 2019. Il a ensuite invité les membres à participer aux sondages de l'association, qui reposent sur le principe des trois piliers : le baromètre

économique, l'enquête sur les salaires et la comparaison interentreprises. Le temps nécessaire pour répondre à ces sondages a été considérablement réduit. Toutes les données sont strictement confidentielles et même l'association ne peut les consulter.

Paul Mooser, du Centre de formation d'Aarberg, est brièvement revenu sur l'inauguration de l'extension à Aarberg. Avec cette nouvelle infrastructure, les modernisations requises pour l'ensemble de nos branches ont été concrétisées. Il s'agit à présent de renforcer et d'établir la nouvelle offre pour la construction métallique.

Situation financière saine

Andreas Baumgartner a demandé, au nom du comité directeur, de ne pas modifier les cotisations des membres. L'assemblée a approuvé sans discussion. Il a alors exposé le budget 2019, qui témoigne de la bonne santé de la situation financière. Malgré deux projets exceptionnels, l'examen professionnel le plus vaste jamais organisé et la tenue du congrès CLIMMAR en Suisse, le budget enregistre un bénéfice de plus de CHF 55 000.–. Trois années se sont écoulées et la réélection des membres du comité directeur Andreas Baumgartner et Werner Berger est à l'ordre du jour. Tous deux sont élus sous les applaudissements. Andreas Baumgartner assure en outre la vice-présidence.

Nouveau règlement pour l'EPS

En 2020, les premiers/ères techno-diagnostics en machines agricoles,

en machines de chantier et d'appareils à moteur achèveront leur formation continue. Afin de leur offrir des débouchés à la suite de leurs études, il est nécessaire de mettre en œuvre un nouveau règlement pour l'examen professionnel supérieur avec titre de maîtrise. Jürg Köchli, président de la commission des examens de maîtrise, a fait le point sur l'état du projet, en cours depuis 2013 et sur le point d'être achevé. Les conditions requises sont donc satisfaites pour qu'une première offre de débouchés puisse être instaurée en août 2020.

Le champion d'Europe comme invité

Jörg Studer a souhaité la bienvenue à deux invités de marque, le nouveau champion d'Europe des mécaniciens en machines agricoles, Simon Rüedi, et l'expert en chef Paul Sidler. La réussite est le fruit de l'engagement de nombreux intervenants : écoles professionnelles, centres de cours, entreprises formatrices. C'est grâce à ce soutien, à ses propres efforts et au réseau de Paul Sidler que Simon Rüedi a pu se préparer à la compétition dans des conditions optimales. Par son engagement en tant qu'expert en chef, Paul Sidler a permis à des candidats suisses de participer à huit EuroSkills et WorldSkills et de remporter trois médailles d'or et deux médailles d'argent. Pius Buchmann l'a remercié au nom de toute l'association pour sa formidable implication et sa réussite exceptionnelle. ●





Andreas Baumgartner assure la vice-présidence.



Ils peuvent être fiers : les meilleurs apprentis 2018.

Hommage aux meilleurs apprentis : l'avenir devant soi

Les performances d'exception doivent recevoir des honneurs en conséquence. Ainsi, le 16 novembre 2018, les meilleurs apprentis ont été invités à la cérémonie de remise des diplômes chez Biketec AG, à Huttwil. Au cours d'une visite guidée de l'atelier l'après-midi, ils ont pu en apprendre davantage sur la planification et la fabrication des vélos électriques Flyer. L'essai des différents modèles a constitué le point d'orgue de la visite.

 Sarah Brandenberger
 Sarah Brandenberger/Robin Bill

René Gujer, membre du comité central, a accueilli les meilleurs constructeurs métalliques, techniciens agricoles et maréchaux ferrants de la fin d'apprentissage 2018 à Huttwil, dans les locaux du fabricant de vélos électriques Flyer. Il a d'abord félicité les participants pour leur réussite aux procédures de qualification. Il a souligné leur mérite en ces termes :

« Vous êtes les meilleurs des meilleurs. » Gerardo Dapoto, chef de projet de la formation initiale à Metaltec Suisse, les a également félicités. Il a rappelé les différentes possibilités de formation continue ainsi que les missions de l'association. Pour clore son allocution, il a mis une nouvelle fois en évidence les belles performances fournies lors des procédures

de qualification et a souhaité aux jeunes diplômés plein succès dans la suite de leur parcours.

Samuel Kocher, chef de projet de la formation professionnelle Agrotec Suisse, a également abordé le thème de la formation continue et a encouragé les personnes présentes à se présenter aux prochains SwissSkills. Les compétitions auront lieu les 26 et 27 mars 2019 pour les métiers de la technique agricole, et les 13 et 14 avril pour les maréchaux-ferriers. Très fier lui aussi des nouveaux diplômés, il les a chaleureusement félicités pour leurs excellents résultats.

Ce fut ensuite au tour de Siegfried Daurer, responsable de la formation professionnelle à Metaltec Suisse, de leur rendre hommage. Il a fait remarquer que la période entre l'apprentissage et la formation continue était l'occasion de profiter d'une liberté sans pareille et que tout était alors possible. Il a conseillé de profiter des opportunités offertes, en acceptant par exemple un poste dans une autre région linguistique. Il en a également profité pour leur souhaiter à nouveau bonne chance pour l'avenir.

C'est non sans fierté que les meilleurs apprentis 2018 ont reçu leur diplôme accompagné d'un présent.

Visite et essai

L'après-midi a été l'occasion de visiter l'usine Flyer. Au cours d'une visite des nombreuses lignes de fabrication de l'entreprise, le groupe intéressé s'est vu expliquer le processus de production, de la planification à la production. Le sujet du bâtiment ultramoderne et des conditions de travail très satisfaisantes a également été abordé. Le point culminant de la visite a été l'essai final des différents modèles de vélos Flyer, et les participants ont joué le jeu avec entrain et curiosité.

Leur diplôme en poche, les meilleurs diplômés 2018 sont rentrés chez eux, satisfaits de cette journée réussie. ●



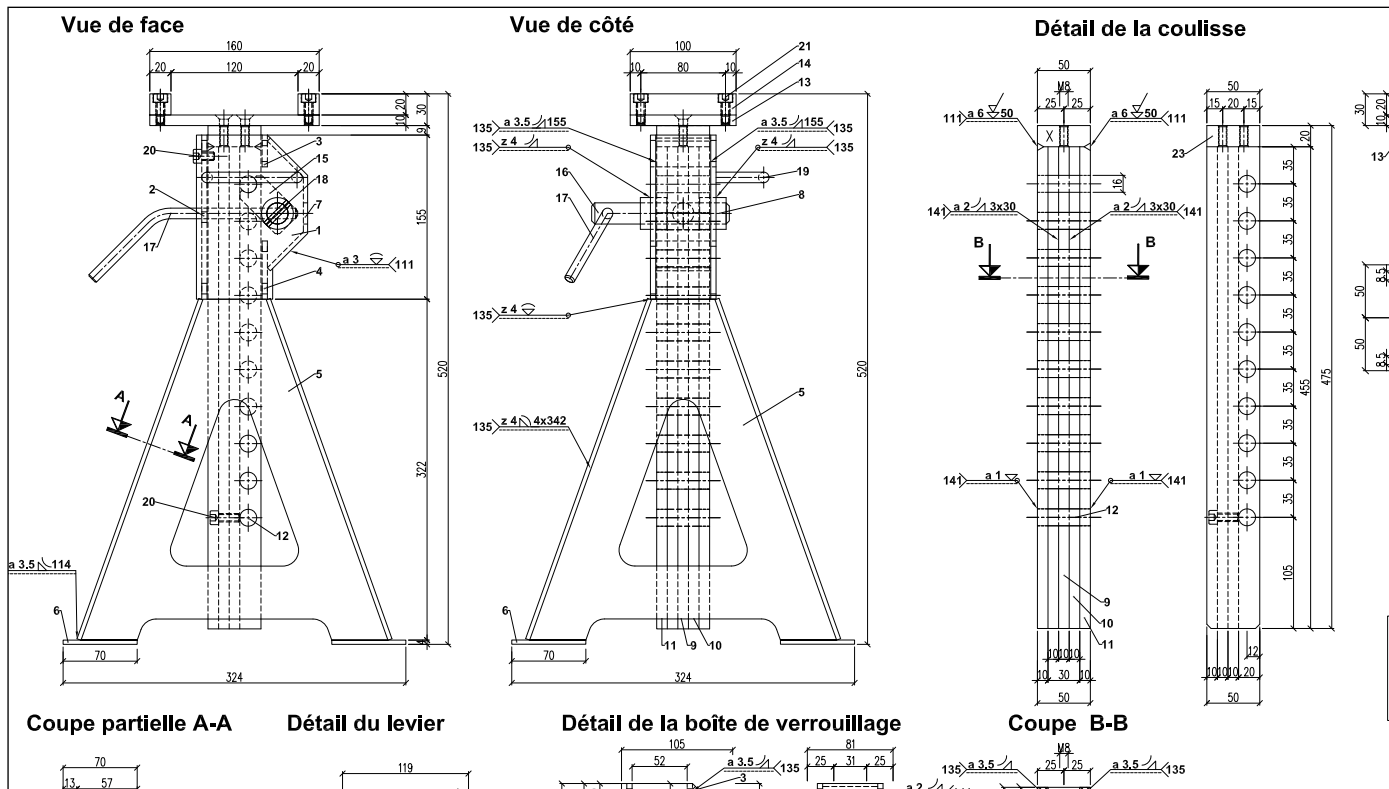
Un moment inoubliable pour les diplômés avec la remise simultanée du diplôme d'honneur.



Mélange de joie et de curiosité : c'est parti.



S'ils étaient là, c'est qu'ils ont certes réussi la PQ, mais avec brio.



Exercice pour la procédure de qualifica- tion 2019 constructeur/ trice-métal- lique

Faites en sorte que vos personnes en formation de constructeurs/trices métalliques puissent se préparer de manière optimale à leur procédure de qualification. Aidez-les à avoir davantage confiance en eux en leur commandant des exercices pour la procédure de qualification.

Délai de commande : 31 décembre 2018.

La livraison d'un jeu comprend :

- Plan d'atelier
- Travail fondamental
- Travaux spécifiques à la branche

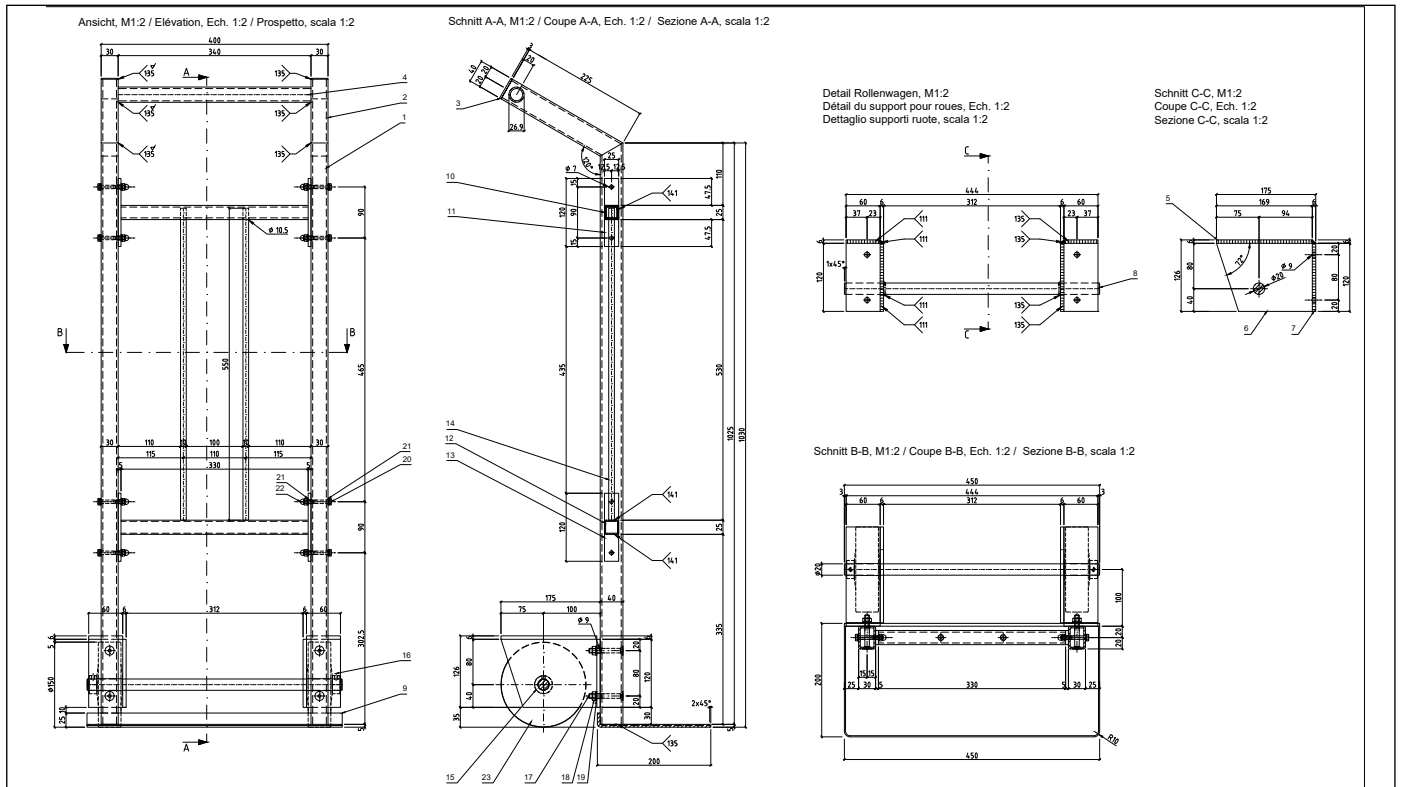
Prix d'un jeu, frais d'emballage et frais d'envoi non inclus :

- Pour membres AM Suisse : Fr. 500.–
 - Pour non-membres : Fr. 1000.–
- TVA non comprise

Delai de livraison : janvier – février 2019

Commande sous :

Metaltecsuisse.ch



Exercice pour la procédure de qualification 2019 aide-constructeur/trice métallique

Faites en sorte que vos personnes en formation d'aide-constructeurs/trices métalliques puissent se préparer de manière optimale à leur procédure de qualification. Aidez-les à avoir davantage confiance en eux en leur commandant des exercices pour la procédure de qualification.

Délai de commande : 31 décembre 2018

La livraison d'un jeu comprend :

- Plan d'atelier
- Travail fondamental

Prix d'un jeu, frais d'emballage et frais d'envoi non inclus :

- Pour membres AM Suisse : Fr. 150.–
- Pour non-membres : Fr. 300.–

TVA non comprise

Délai de livraison : janvier – février 2019

Commande sous :

Metaltecsuisse.ch



À l'occasion du Steelday de Berne, les experts de la branche ont fait un état des lieux du secteur de la construction métallique.

De g. à dr. : Marc Harzenmoser, directeur de l'ASS / Patric Fischli-Boson, directeur du SZS / Patrick Fus, directeur de Metaltec Suisse / Andreas Steffes, directeur de Promotion Acier Suisse.

« Du cœur à l'ouvrage ! »

Selon un dicton allemand, les métiers artisanaux valent de l'or. La situation qui prévaut actuellement dans le secteur de la construction, avec des capacités qui tournent à plein régime, confirme cet adage. Mais les défis restent de taille. En particulier celui posé par la numérisation, qui va révolutionner le secteur de la construction métallique, comme en sont convaincus les experts de la branche. État des lieux.

paru dans l'encart « Stahl » du 15.11.2018 de la « Handelszeitung »
Texte: Regula Baumgartner

Beaucoup de travail, des volumes de production importants et de très bons taux d'occupation : c'est ainsi que Patric Fischli-Boson, directeur du Centre suisse de la construction métallique (SZS), résume la situation. « Le secteur de la construction se porte à merveille. On construit comme rarement auparavant et la situation économique est bonne. » Andreas Steffes, directeur de Promotion Acier Suisse, partage ce sentiment : « Grâce à l'affaiblissement du franc, les prix se sont redressés. Nous sommes sur la bonne voie. » La branche a également dû s'occuper de l'introduction de la norme européenne EN 1090. Selon Marc Harzenmoser, directeur de l'Association suisse pour la technique du soudage (ASS), l'introduction de la norme a entraîné des coûts supplémentaires liés à la formation et aux exigences de qualification. Mais elle se traduit aussi par une meilleure qualité des produits. Le secteur est ainsi mieux armé pour faire face aux défis à venir.

Après ce bref état des lieux, Patrick Fus, directeur de l'association professionnelle de la construction métallique Metaltec Suisse, précise d'emblée : « La numérisation va tout bouleverser. Les entreprises qui sont prêtes à adapter continuellement leurs modèles d'affaires pourront surmonter les défis à venir. Mais pour celles qui chercheraient à fuir cette évolution, la situation sera plus compliquée. »

Les experts sont unanimes : la numérisation représente le plus grand défi auquel le secteur doit faire face. Franchir le pas pour passer de la petite entreprise artisanale à l'atelier numérique est risqué, estime M. Fischli-Boson. En particulier si l'on songe à l'important capital à investir. « Suite aux années de vaches maigres, beaucoup d'entreprises n'ont pas les réserves nécessaires. Elles doivent investir dans la formation de leurs collaborateurs et dans de nouvelles technologies. Cela génère des coûts importants. »

L'atelier du futur

À quoi ressembleront les ateliers numériques ? À l'avenir, des machines CNC hautement technologiques effectueront elles-mêmes les travaux de soudure, de ponçage, de découpe et de perçage. Cette évolution est particulièrement sensible dans la production en série. On constate en effet une délocalisation dans ce domaine, ce en raison du coût lié à l'acquisition des machines. Cette évolution est déjà palpable aujourd'hui. Et Patric Fischli-Boson d'ajouter : « Les entreprises de construction métallique verront le montage et la planification prendre une importance considérable. Tout comme les questions de logistique et de transport, qui deviendront centrales. » Andres Steffes se demande à quoi ressemblera la chaîne de création de valeur. Il est toutefois conscient des opportunités qui se présentent : « En raison de la crise de l'euro, nous avons perdu des entreprises de production parties s'établir à l'étranger. Or, une préfabrication intelligente, des solutions numériques et une bonne collaboration avec la distribution sont autant d'options intéressantes pour les fabricants suisses. »

Patrick Fus est quant à lui certain que les compétences artisanales resteront recherchées. Car on ne peut pas tout automatiser et tout numériser. Il n'en demeure pas moins que les ouvriers doivent se familiariser d'urgence avec la numérisation. Mark Harzenmoser est d'avis que la numérisation est un outil puissant : « Sa mise en œuvre doit toutefois être effectuée de manière optimale au sein de chaque entreprise, en gardant en tête la notion de productivité. » Les experts sont unanimes : les PME artisanales doivent se tourner vers les produits de niche. Autrement dit : se concentrer sur des solutions individuelles qui ne peuvent pas être reproduites par des machines.

Des professions intéressantes grâce à la numérisation

La numérisation va ainsi bouleverser l'atelier classique, ce qui se répercutera sur les profils professionnels. Cette évolution constitue une formidable opportunité, selon les spécialistes. « Le système de formation dual constitue une bonne base pour faire face à la numérisation. Le niveau de qualité est élevé », souligne Patric Fischli-Boson. Andreas Steffes voit les choses sous un autre angle : « On me dit souvent que le niveau des apprentis laisse à désirer. Mais je crois qu'il faut changer de perspective. Les formations sont de plus en plus complexes et les processus d'apprentissage doivent continuellement être adaptés. Les formations axées sur la pratique gagnent en importance. » Marc Harzenmoser partage cet avis : « L'offre de formations initiales et continues doit être adaptée en permanence. L'e-learning en particulier joue un rôle de plus en plus important. »

On passe d'un travail artisanal à un monde numérique. C'est une véritable chance pour nous, assure Patrick Fus : « Les métiers manuels n'ont malheureusement pas la cote dans notre société. Cela changera si nous parvenons à les rendre plus attrayants à l'aide des nouvelles technologies. »

Les conditions sont donc idéales. Les experts de la branche souhaitent avant tout une chose : « Du cœur à l'ouvrage ! », s'exclame Patric Fischli-Boson. De son côté, Andreas Steffes plaide également pour davantage de passion : « Fondamentalement, je souhaiterais que nous avançons à travers l'existence de manière plus consciente. Notre façon de consommer a fait de nous des gens blasés. Prenez l'acier, par exemple : sans son apport, notre vie serait tout à fait différente. » ●



L'évaluation de cette enquête est strictement confidentielle et anonyme.

Enquête sur les salaires et comparaison interentreprises

 Marianne Zambotti

L'enquête sur les salaires fournit des informations importantes sur la branche. Elle est utile aux entrepreneurs pour les négociations salariales et la planification d'entreprise. Ces données aident à prendre des décisions stratégiques et fournissent des chiffres comparatifs, par exemple concernant les absences des collaboratrices et collaborateurs.

Début 2019, AM Suisse réalisera cette enquête une nouvelle fois. Vous recevrez le code d'accès par courrier postal au cours des premiers jours de l'année prochaine. L'enquête sur les salaires est la version simplifiée de l'ancienne enquête salariale et économique qu'AM Suisse a déjà révisée par le passé. Elle est également intéressante pour les bureaux de planification, dans la mesure où elle inclut les salaires des dessinateurs-constructeurs sur métal, quels que soient les rapports de travail soumis à la CCNT.

L'année prochaine, AM Suisse réalisera également la comparaison inter-

prises. Elle est accessible avec le même code que celui de l'enquête sur les salaires, mais signalée par un accès séparé. Elle donne aux entrepreneurs les informations leur permettant d'évaluer comment se porte leur entreprise par rapport à d'autres. Elle atteste de la bonne gestion des entrepreneurs et leur montre où réside le potentiel d'amélioration.

L'évaluation de cette enquête est effectuée par la société OBT de manière strictement confidentielle et anonyme. Tous les membres participant à l'enquête reçoivent une précieuse analyse leur permettant d'établir un comparatif de salaires individuel. Seules des valeurs moyennes sont utilisées pour la représentation des intérêts ainsi que dans les publications et les documents de formation. L'association reçoit un résumé qui constitue un outil très précieux dans le cadre de ses échanges avec les autorités, les partenaires sociaux, les établissements financiers et le monde politique. ●

En cas de questions, veuillez contacter Marianne Zambotti par e-mail à l'adresse m.zambotti@amsuisse.ch ou par téléphone au numéro direct 044 285 77 19.

Baromètre économique automne 2018

Cet automne, AM Suisse a reconduit son enquête semestrielle « Baromètre économique ». L'association en retire des informations utiles sur la situation économique actuelle des entreprises de toutes les branches et régions linguistiques. La hausse réjouissante du nombre de participants nous permet de vous soumettre des conclusions encore plus précises.

✉ Marianne Zambotti



Metaltec Suisse

Le chiffre d'affaires et les produits de la branche de la construction métallique ont augmenté par rapport au deuxième semestre 2017, tout comme le volume des commandes. Selon les acteurs de la branche, les affaires auront plutôt tendance à se détériorer à nouveau le semestre prochain en raison de la chute continue des prix et des marges.

Du côté du personnel, les effectifs ont augmenté par rapport à l'année passée et, en règle générale, le personnel qualifié ne manque pas. Dans toutes les régions, le taux d'occupation des places d'apprentissage est resté plus ou moins le même que l'année passée. Les acteurs de la branche pensent cependant que moins de jeunes postuleront à l'avenir pour une place d'apprentissage et que le manque de main-d'œuvre spécialisée se fera à nouveau sentir.

Agrotec Suisse

Le chiffre d'affaires des ateliers ainsi que le chiffre d'affaires et les produits de la vente n'ont pas évolué de manière significative depuis l'année passée. Les effectifs de personnel et de main-d'œuvre spécialisée sont stables par rapport à 2017. Dans l'ensemble, le nombre de places d'apprentissage vacantes est plus ou moins le même que l'année précédente.

Les entrepreneurs saluent la modernisation de la branche mais pensent que les affaires vont se détériorer et que le taux d'occupation sera encore plus volatil.

Farriertec Suisse

À ce jour, les participants de cette branche sont satisfaits de leur chiffre d'affaires ; les produits ont quelque peu augmenté par rapport à l'année précédente. Les effectifs de personnel ont été maintenus et le nombre d'apprentis reste satisfaisant.

C'est avec confiance que les acteurs de toutes les régions envisagent l'évolution des affaires au cours des prochains mois. ●

Systeme d'information Alliance construction : un systeme de controle efficace des CCT

Il est dans l'intérêt des employeurs et des employés tels que les maîtres d'ouvrage et les pouvoirs adjudicateurs de respecter les conventions collectives de travail. Cependant, la disponibilité de ces informations est souvent problématique.

 Christoph Andenmatten

L'association paritaire Systeme d'information Alliance construction (SIAC) s'est donnée pour objectif d'améliorer et de moderniser l'exécution des conventions collectives de travail à l'aide d'une plateforme électronique dès l'année prochaine. Outre d'autres associations du secteur de la construction, AM Suisse est également membre de l'organisation faitière.

Le SIAC permet de fournir dans toute la Suisse des informations sur l'exécution de la CCT entre partenaires sociaux issus du secteur principal de la construction et du second œuvre. Les conditions minimales de travail de la CCT peuvent ainsi être appliquées de manière optimale et efficace. Grâce à cette transparence, ce sont les entreprises qui respectent les conditions minimales de travail qui sont prises en compte lors des adjudications.

Le SIAC permet un contrôle rapide et efficace des salaires ainsi que des conditions de travail.

- La plateforme donne une vue d'ensemble de l'assujettissement à une CCT d'une entreprise ainsi que des informations sur les éventuels contrôles effectués.

- L'attestation CCT standardisée informe les pouvoirs adjudicateurs de manière transparente et fiable.
- De plus, une carte construction SIAC est proposée, permettant de contrôler sur place l'identité et les conditions de travail de chaque collaboratrice et collaborateur.

La base de données sera mise en place d'ici fin 2018 et les commissions paritaires pourront saisir les informations début 2019. La qualité et le volume des données augmenteront continûment en 2019, au fur et à mesure que les commissions paritaires fourniront leurs informations.

Par rapport à la concurrence, le SIAC offre l'avantage de données significatives et de grande qualité. En outre, le soutien des partenaires sociaux dans l'ensemble du secteur de la construction suisse confère une grande transparence.

Nous vous informerons de l'avancement des travaux dans les prochains mois. ●



Journée de la maréchalerie

Contenu des cours :

- Fonction de l'arrière-main et ses problèmes
- Correction de l'angle plantaire
- Entraînement physique, maladie prophylaxie et préservation de la santé
- Sécurité au travail lors du ferrage
- Riveter avec le Dremel, rapport pratique

Lieu :

Aula de la caserne Berne et Centre équestre national de Berne

Date :

Samedi 16 février 2019 de 8h30 à environ 16h30

Plus d'informations sur :

Farriertecsuisse.ch → Actualités → Manifestations